



Lausanne, le 11 mars 2022

Prise de position sur la guerre en Ukraine

Reprenant les mots de la déclaration des ministres européens chargés de la Culture exprimés le 8 mars 2022 tout en les adaptant aux spécificités de la musique en Suisse, la CHEMS

- 1) Rappelle les conclusions du Conseil européen du 24 février 2022, qui condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire non provoquée et injustifiée du gouvernement russe contre l'Ukraine, exige que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires et affirme qu'elle soutient sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international ;
- 2) Souligne que les valeurs démocratiques, au rang desquelles figurent la liberté de création, la diversité culturelle, la liberté d'expression, la circulation des artistes et des professionnels de la culture, ainsi que la protection du patrimoine culturel, sont des valeurs universelles ;
- 3) Met en évidence l'importance de l'art, de la culture et de la coopération culturelle dans la promotion de la paix, du dialogue, du respect, de la tolérance et de la compréhension mutuelle entre les peuples, et l'importance de favoriser la diversité culturelle, de défendre les droits de l'Homme et de respecter les libertés fondamentales ;

Par voie de conséquence, la Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses

- a. Manifeste sa solidarité avec l'Ukraine et son peuple dans leur lutte pour la liberté, la souveraineté et l'indépendance ;
- b. Souligne son soutien aux artistes, et professionnels de la culture et se déclare prête à les aider, en lien avec ses partenaires internationaux ;
- c. Se sent particulièrement engagée à échanger, à joindre ses efforts et à partager les bonnes pratiques de ses membres afin d'exprimer sa solidarité et accueillir les musiciens ukrainiens ainsi que celles et ceux touchés par l'agression militaire contre l'Ukraine et ses conséquences dans le but de leur permettre de continuer leur activité et ainsi préserver leur liberté de création et d'expression.

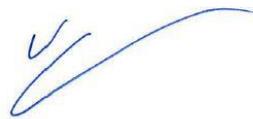
Consciente que les lieux de formation ne devraient pas être politisés et de l'articulation délicate qui existe entre culture et politique, la CHEMS relève aussi la puissance de l'outil de *Softpower* et de pression morale que constitue la culture et par voie de conséquence, tout en distinguant clairement les individus du régime politique, adhère aux mesures visant à couper les liens avec les artistes représentant le pouvoir politique russe actuel, à questionner voire interrompre les coopérations en vigueur avec les universités et conservatoires russes qui ont affiché publiquement début mars leur soutien à la guerre - ce qui est profondément incompatible avec les valeurs défendues par la conférence -, ainsi qu'à ne pas accepter de donations d'oligarques russes qui figurent sur la liste des personnes sanctionnées économiquement par le Conseil fédéral.

Très attachée au pacifisme, au rapprochement entre les peuples par la musique ainsi qu'aux principes de non-discrimination, solidarité et tolérance, la CHEMS affirme sa volonté d'accueillir les étudiant.es ukrainien.nes mais aussi les musicien.nes russes et biélorusses dans son corps professoral et étudiantin, même lorsque ces personnes n'ont pas la possibilité d'afficher publiquement leur réprobation de l'invasion militaire. Ainsi, il est crucial pour l'association de souligner la nécessité de différencier entre individus et régime, la liberté d'art et de la recherche ainsi que de l'importance de maintenir les possibilités de voyager et des visas pour toutes les personnes avec une nationalité qui est concernée d'une manière ou d'une autre par cette guerre. La Conférence porte également un regard inquiet sur les tentatives de *cancel culture* et de toutes ses forces rejette les tentatives visant à supprimer des programmes les chefs-d'œuvre de la musique russe constitutive aussi de notre exceptionnellement riche patrimoine musical.



Noémie L. Robidas, présidente

Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses



Valentin Gloor, vice-président

Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses

Au nom des membres de la CHEMS :

Musik-Akademie Basel / Hochschule für Musik FHNW
Directeur : Stephan Schmidt, stephan.schmidt@fhnw.ch

Hochschule der Künste Bern (HKB)
Directeur *ad interim* du département musique : Peter Kraut, peter.kraut@hkb.bfh.ch

Haute École de Musique de Genève – Neuchâtel (HEM)
Directrice : Béatrice Zawodnik, beatrice.zawodnik@hesge.ch

Haute École de Musique Vaud-Valais-Fribourg (HEMU)
Directrice : Noémie L. Robidas, noemie.robidas@hemu-cl.ch

Conservatorio della Svizzera italiana (CSI)
Directeur : Christoph Brenner, direzione@conservatorio.ch

Kalaidos Musikhochschule - Schweizer Akademie für Musik und Musikpädagogik (SAMP)
Directeur : Michael Bühler, michael.buehler@kalaidos-fh.ch

Hochschule Luzern – Musik (HSLU)
Directeur : Valentin Gloor, valentin.gloor@hslu.ch

Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK)
Directeur : Michael Eidenbenz, michael.eidenbenz@zhdk.ch

